

	Groupement d'Employeurs Badminton du Grand Est	
	EDUCATEUR SPORTIF GEBADGE « 68 »	
Fiche de Poste		Créée le : 13-avr.-22

1- RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI

- > Le GEBADGE dispose d'un projet de développement du badminton, placé sous la responsabilité du conseil d'administration du groupement d'employeurs et de son président, composé de plusieurs axes :
 - Répondre aux attentes des licenciés (jeunes et adultes) des clubs membres.
 - Développer le Parcours de Performance Fédéral (PPF).
 - Formation de l'ensemble des acteurs.
 - Stratégie de professionnalisation et d'emploi.
 - Stratégie d'influence et rayonnement du badminton.
 - Stratégie financière.

2- POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

- > 2.1 Positionné(e) sur un secteur géographique dans le département du Haut Rhin « 68 »
- > 2.2 Responsable politique et hiérarchique direct : président du GEBADGE, responsable du GEBADGE.
- > 2.3 Travaille avec : tous les élus du groupement, les salariés de la ligue et du GEBADGE, les structures adhérentes membres et notamment le comité départemental 68.

3- DESCRIPTION DU POSTE

- > 3.1 Responsabilités :
 - Participer de manière active à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'animation, de développement et de structuration des associations membres auprès desquelles le salarié a été mis à disposition, y compris le comité.
 - Participer de manière active à la politique sportive de toutes les structures membres et notamment l'Equipe Technique Départementale 68.
- > 3.2 Activités principales :
 - Animer et entraîner sur des actions départementales, intervenir au sein du pôle avenir 68, sur des créneaux de club(s), ou occasionnellement, de Ligue.
 - Assurer un suivi lors de compétitions identifiées
 - Coordonner une équipe technique de club et départementale, le cas échéant, encadrer les stages et participer au développement du pôle avenir départemental.
 - Participer à la sélection et l'accompagnement sur des déplacements du collectif départemental.
 - Accompagner et aider à la structuration des EFB.
 - Accompagner, soutenir et conseiller les clubs dans la mise en œuvre de leur projet associatif.
 - Coordonner les projets scolaires et assurer les passerelles avec les clubs.
 - Coordonner et animer un plan d'animation sur les secteurs du 68.
- > 3.3 Activités secondaires :
 - Participer ponctuellement à certaines actions régionales.
 - Assurer une représentation au sein des structures membres.
- > 3.4 Actions prospectives :
 - Mettre à jour ses connaissances en matière de vie associative.
 - Mettre à jours ses connaissances tactico-techniques.

- Mettre à jour ses connaissances en matière de gestion de projet systémique.

4- DIMENSION

- > 4.1 Relations en interne : avec les élus du conseil d'administration, avec les salariés, avec le responsable du GEBaDGE, avec les dirigeants des clubs et du département.
- > 4.2 Relations en externe : avec les clubs de la Région Grande Est et plus spécifiquement ceux du 68, avec les acteurs de la Ligue du Grand Est de Badminton et de la fédération Française de badminton, avec les établissements scolaires.
- > 4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission sous la responsabilité du responsable du GEBaDGE.

5- PROFIL

- > 5.1 Savoirs : connaissance du badminton, fonctionnement associatif, connaissance des OTHN, connaissance technico-tactique, organisation du sport en France, méthodologie de gestion de projets, notions de politiques territoriales, connaissance du réseau fédéral.
- > 5.2 Savoir-faire : encadrement de séances, définir un programme d'entraînement annuel, accompagnement des dirigeants, conduite de réunions, utilisation des outils de bureautique, savoir présenter, mettre en valeur et défendre les actions menées.
- > 5.3 Savoirs être : capacités d'analyse, d'adaptation et d'innovation, et en autonomie.
- > 5.4 Résultats attendus :
 - Répondre aux attentes de tous les publics et du GEBaDGE.
 - Développer les compétences nécessaires au projet.
 - Maîtriser les coûts de fonctionnement.
- > 5.5 Qualités personnelles requises : sens de l'organisation, esprit de synthèse, goût pour le travail en équipe, intérêt marqué pour la pratique sportive.

6- CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

- > 6.1 Niveau d'étude : pas d'exigence particulière.
- > 6.2 Diplômes ou certifications souhaités : Master STAPS ou DEJEPS (ou en cours de formation).
- > 6.3 Expérience professionnelle : souhaitée.
- > 6.4 Divers : mobilité (déplacements en proximité et sur le territoire régional occasionnellement), disponibilité (possibilité de travail le week-end), permis B et avoir un véhicule.

7- CONDITIONS DE TRAVAIL

- > 7.1 Salaire brut mensuel : selon expérience
- > 7.2 Type de contrat : CDI ou contrat d'apprentissage
- > 7.3 Temps de travail : 1582 heures annualisées.
- > 7.4 Positionnement conventionnel : Convention collective du sport / groupe 3 minimum
- > 7.5 Possibilité de déplacement sur l'ensemble du territoire régional
- > 7.6 Affectation géographique : domicile en télétravail et structures membres dans la Région du Grand Est (prédominance dans le 68).

8- CONTACT

- > Transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) jusqu'au 30/05/2022 à FISCHER Vincent : vincent.fischer@lgebad.com